

# Rhizomes

## Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'association Rhizomes

Je vous invite à participer à l'assemblée ordinaire annuelle de Rhizomes qui se tiendra le :

**30 octobre 2009, 19 h 30,  
à la maison des associations,  
6 rue de la tannerie à Vannes (covoiturage possible).**

Ordre du jour :

1. Élargement des présents, des mandats et des cotisations.
2. Désignation du président de séance et du secrétaire.
3. Rapport moral du président.
4. Rapport financier du trésorier.
5. Les projets 2009 – 2010.
6. Élection du bureau.
7. Questions diverses.

Nous nous retrouverons ensuite pour dîner à 20 h 30.

Cette assemblée générale est publique, mais le vote est réservé aux membres. Elle est un moment fort de l'association. Il est important que le maximum d'adhérents soient présents.

*Article 12 des statuts de Rhizomes :*

« Une fois par an, l'Assemblée Générale annuelle entend le rapport moral présenté par le président, le rapport financier présenté par le trésorier suivi d'un vote d'approbation et procède à l'élection du bureau. Pour délibérer valablement, **l'Assemblée Générale annuelle devra être composée d'au moins 50% des membres actifs, présents ou représentés.** »

Vous pourrez donc mettre à jour votre cotisation en arrivant, ou vous faire représenter par un autre membre qui votera en votre nom. La condition reste que chacun soit à jour de sa cotisation.

En vous remerciant de votre présence,  
Le président,  
NICOLAS GRANDJEAN

Réponse, soit :

- par courrier à : Rhizomes chez Denis JONCOUR, 8 rue Colary, 56340 Carnac ;
- par courriel à : [contact@rhizomes.org](mailto:contact@rhizomes.org),

-----✂-----

Je soussigné, .....

- serai présent,
- donne pouvoir à..... pour me représenter,
- serai absent,
- Je réserve \_\_\_\_ repas,

Fait à ....., le .....  
Signature (ainsi que celle du mandaté, le cas échéant).